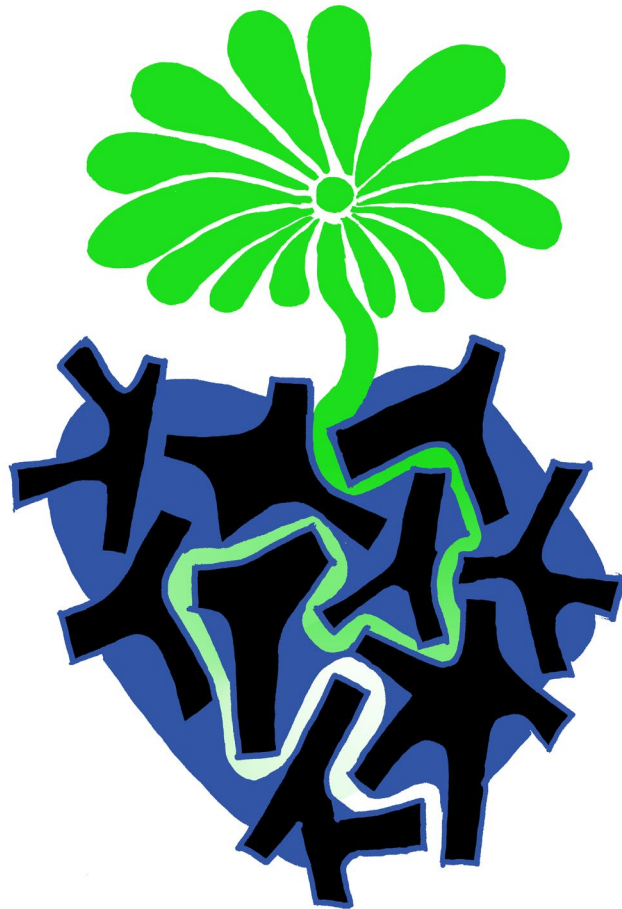


RAPPORT

Une journée de réflexion pour la diversité culturelle en édition

AUDRÉANNE MARTIN
KAMA LA MACKEREL



Les Herbes rouges

Kama La Mackerel est une écrivaine multilingue, artiste visuelle, performeuse, éducatrice et traductrice littéraire, guidée par une profonde foi en l'amour, la justice et l'émancipation individuelle et collective. Ayant travaillé pendant de nombreuses années dans divers secteurs communautaires et universitaires à Montréal, iel s'engage activement sur les questions de décolonisation, d'anti-racisme et de justice de genre. Kama intègre ces savoirs et pratiques dans les milieux artistiques et culturels auxquels iel appartient, contribuant à créer des espaces d'expression et de réflexion qui valorisent les voix marginalisées et proposent de nouvelles façons de penser la justice sociale.

lamackerel.net
@kamalamackerel

Audréanne Martin travaille comme adjointe à l'édition pour Les Herbes rouges depuis plus de deux ans. Elle a coordonné l'organisation de la Journée de réflexion pour la diversité culturelle en édition. Formée en linguistique, en création littéraire et en édition, elle mène une pratique d'écriture en parallèle à son travail. À temps perdu, elle partage ses lectures sur Instagram.

@pecheetcreme

INTRODUCTION	4
SYNTHÈSE DES RENCONTRES PRÉPARATOIRES	6
État des lieux	6
Réflexions autour de l'arbre d'oppression	9
SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE	15
La langue française	16
Les pratiques d'écriture inclusive <i>Alexandra Dupuy</i>	16
La traduction d'auteurices autochtones ou racisé-es <i>Arianne Des Rochers</i>	20
L'accompagnement éditorial	24
Pour qui pratiquons-nous les lectures sensibles ? <i>Chloé Savoie-Bernard</i>	24
L'accompagnement d'auteurices autochtones <i>Natasha Kanapé-Fontaine et Myriam Caron-Belzile</i>	28
Pistes de réflexion pour la suite des choses	31
CONCLUSION	32
Visibiliser les dynamiques de pouvoir	32
Au centre, la relation	33
Toute une architecture à changer	34
RÉFÉRENCES ET RESSOURCES EXTERNES	35

Introduction

Le système raciste et colonialiste opère dans le milieu littéraire comme partout ailleurs. Nous, éditeurices blanc·hes et allochtones, avons beaucoup de travail à faire pour le combattre. Après de nombreuses conversations au sein de nos équipes, avec nos auteurices et avec nos pair·es, l'équipe des Éditions Les Herbes rouges a conçu le projet de rassembler un petit groupe de personnes concernées pour concentrer les efforts d'apprentissage et d'imagination de solutions dans une journée de réflexion. Par ce projet, nous souhaitons avancer ensemble nos réflexions sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et nous doter d'outils concrets pour améliorer nos pratiques en ce sens.

La Journée de réflexion pour la diversité culturelle¹ en édition a eu lieu le 21 mai 2024. Le projet était de rassembler, lors d'une journée de conférences et d'ateliers, les équipes et les auteurices de maisons d'édition qui partagent les mêmes caractéristiques : situées au Québec, indépendantes, dotées d'une petite structure, à vocation littéraire, et dont le mandat et l'historique ne s'articulent pas spécifiquement autour de la publication d'auteurices issu·es de la diversité. Les maisons d'édition participantes aux côtés des Herbes rouges : les Éditions de Ta Mère, Le Cheval d'août, Le Quartanier et Hélio trope.

C'est en 2020, alors que les manifestations Black Lives Matter et les vagues de dénonciation d'agressions sexuelles secouaient le monde, que le projet a pris forme. Le milieu littéraire n'étant évidemment pas exempt de violences systémiques, ces mouvements sociaux ont souligné à grands traits qu'il était urgent de prendre action pour changer les dynamiques de pouvoir, contrer nos biais et améliorer nos façons de travailler afin de les rendre plus équitables

1 Pour les besoins de ce rapport, nous définissons la diversité culturelle comme la présence et l'expression de personnes d'identités et d'expériences divergeant de la norme dominante blanche et allochtone qui constitue la majorité au Québec. Dans ce rapport, nous utilisons aussi le terme « personne racisée » pour désigner les personnes dont la différence raciale est visible, notamment à cause de la couleur de peau, et « personne marginalisée » pour désigner plus largement les personnes dont l'identité et l'expression culturelle les place dans un rapport de minorité et d'inégalité face à la norme.

et inclusives. La pandémie nous a forcé·es à repousser le projet, et c'est finalement en 2024 qu'a pu se dérouler la Journée de réflexion pour la diversité culturelle en édition, grâce au soutien financier du Conseil des arts du Canada.

Pendant l'année précédente, deux rencontres préalables ont été organisées avec des représentant·es de chaque maison d'édition pour faire un état des lieux et déterminer les problèmes associés au manque de diversité culturelle dans notre milieu. La seconde rencontre a été animée par Kama La Mackerel, consultante et accompagnatrice du projet, afin de nous aider à pousser plus loin nos réflexions et de nous offrir un regard extérieur sur nos pratiques.

Dans le cadre de la Journée de réflexion, nous avons invité six personnes proches du milieu du livre à venir présenter des conférences et animer des discussions sur les problématiques que nous avons ciblées lors des deux rencontres préalables. La décision de faire de cette journée un événement non ouvert au public a été prise pour créer un espace propice au dialogue. Des auteurices de chaque maison participante ont été convié·es à la journée, car même si plusieurs sujets traités ne toucheraient pas directement à leurs pratiques personnelles, iels constituent la base de nos communautés. Nous souhaitons inviter nos collègues et nos auteurices, à nos côtés, à se responsabiliser par rapport aux enjeux de racisme et de colonialisme dans le milieu littéraire. Par la diffusion de ce rapport, nous espérons que les réflexions menées lors de cette journée pourront bénéficier à un plus large bassin de personnes. Notre intention est de voir ces pistes nourries et reprises, et la lutte contre les oppressions continuer, soutenue par la force du nombre.

Les réflexions présentées ici sont des points de départ. Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité. L'organisation et la tenue de cette journée de réflexion ne sont qu'une première étape pour concrétiser notre engagement à défendre et à encourager la diversité culturelle, l'équité et l'inclusion dans le milieu littéraire.

Synthèse des rencontres préparatoires

PREMIÈRE RENCONTRE : ÉTAT DES LIEUX

Le 8 juin 2023 à la Grande Bibliothèque

Étaient présent·es :

Alexandra Arvisais, coordonnatrice de l'édition, Hélio trope
Roxane Desjardins, directrice générale et éditrice, Les Herbes rouges
Michaël Dumouchel, directeur commercial, Les Herbes rouges
Florence Falguyret, coordonnatrice des communications et de la promotion et membre permanente du Comité spécial pour la diversité culturelle, ANEL
Maria Hocine, chargée des communications, Hélio trope
Audréanne Martin, adjointe à l'édition et responsable de l'organisation de la Journée, Les Herbes rouges
Maxime Raymond, directeur général, Ta Mère
Félix Philantrope, directeur général et administratif, Le Quartanier
Geneviève Thibault, directrice générale et éditrice, Le Cheval d'août

Dans un premier temps, nous avons procédé à un tour de table pour nommer les problèmes et manquements que nous constatons dans notre milieu en rapport avec la diversité culturelle, ce qui nous a permis de dessiner un état des lieux informel. Nous aurions aimé avoir accès à des données précises sur la représentation de la diversité culturelle – par exemple, le nombre d'auteurices racisé·es publié·es au cours des dernières années, le ratio de personnes non blanches travaillant dans les différents maillons de la chaîne du livre, des statistiques sur l'appartenance culturelle des lecteurices –, mais ces données n'existent pas et nous ne disposons pas des ressources pour en faire la collecte. C'est pourquoi notre état des lieux préalable est informel et se base sur nos observations personnelles et nos expériences.

Nous avons d'abord observé qu'une écrasante majorité de personnes blanches compose nos **équipes**. Nos maisons d'édition sont opérées par de très petites équipes, en deçà de dix et souvent de cinq personnes, et les embauches pour les postes de direction, ou ceux qui impliquent un pouvoir décisionnel et éditorial, sont rares. À partir de ce constat, nous avons relevé que diversifier nos équipes est difficile et représente un processus qui ne peut s'échelonner que sur de nombreuses années. Si plusieurs organismes proposent

des formations EDI (équité, diversité et inclusion) aux entreprises, nous avons noté que la plupart d'entre elles sont conçues pour des milieux de travail avec une structure hiérarchique traditionnelle et un grand bassin d'employé·es, ce qui ne correspond pas à notre situation. De plus, notre métier implique beaucoup de **relations externes** à l'entreprise, avec des auteurices, des fournisseur·euses et des lecteurices, relations qui portent les spécificités du contexte éditorial. L'inexistence de ressources préexistantes pour les maisons d'édition est l'une des raisons principales ayant motivé l'organisation de cette journée de réflexion.

Un enjeu partagé par les maisons d'édition participantes est que la sélection des textes que nous publions dépend des **manuscrits** que nous recevons : nous ne procédons pas par commande de textes. Évidemment, le nombre de publications annuelles est aussi limité par les ressources humaines et financières disponibles. Pour toutes les éditeurices, l'évaluation des manuscrits est une tâche très chronophage, et il est impossible de lire en entier l'ensemble des manuscrits qui nous sont soumis. Le choix des manuscrits se fait selon une ligne éditoriale, propre à chaque maison : respecter cette ligne nous permet de bâtir un catalogue cohérent, mais surtout de bien servir les textes en les dirigeant vers un public qui saura les apprécier. De plus, même si nous nous dotons de politiques de discrimination positive² et affirmons que nous accordons une attention particulière aux manuscrits écrits par des personnes issues de la diversité culturelle, l'appartenance à une communauté culturelle n'est pas toujours déclarée par l'auteurice lors de l'envoi du manuscrit, ce qui rend ces politiques difficiles à appliquer en pratique.

Nous avons abordé l'acquisition de droits pour **traduire** des textes, qui peut être un moyen de diversifier notre catalogue sans attendre que des manuscrits nous soient envoyés. Toutefois, la traduction pose nombre de défis éthiques, et l'acquisition de ces droits ne doit pas être une transaction extractionniste³.

- 2 Une des politiques les plus facilement applicables, pour plusieurs maisons d'édition, est d'ajouter une mention sur le site Web du type : « Nous invitons tout particulièrement les personnes racisées, autochtones, en situation de handicap ou appartenant à la communauté LGBTQ+ à nous soumettre leurs textes. » Mais cette phrase ne se traduit pas nécessairement par l'application de politiques précises au moment de la lecture et du tri des manuscrits. Certaines maisons affirment lire avec plus d'attention les manuscrits envoyés par des personnes marginalisées, sans pouvoir quantifier le degré supplémentaire d'attention accordé ni l'appuyer par des mesures concrètes.
- 3 Plusieurs enjeux liés à la traduction sont présentés en détail dans la synthèse de la conférence d'Arianne Des Rochers aux pages 20 à 23.

Nous avons aussi discuté du **tokénisme**, ou diversité de façade : le risque de basculer vers l'instrumentalisation des personnes racisées dans une recherche de diversité à tout prix. Ce risque est accru par les exigences du Conseil des arts du Canada (CAC), qui fixe dans ses critères d'évaluation l'inclusion d'auteurices issu-es de la diversité culturelle⁴. Ces critères sont les mêmes pour toutes les maisons d'édition financées par le CAC à travers le Canada, et ce, sans tenir compte du fait que les réalités de l'immigration et du milieu littéraire sont très différentes entre le Québec francophone et le Canada anglais. Le risque de basculer vers une diversité de façade est donc plus grand pour les maisons d'édition québécoises, car le bassin d'auteurices racisé-es les entourant est réduit.

Lorsque nous accueillons effectivement des auteurices issu-es de la diversité, il reste la question de comment les **accompagner** quand on est un-e éditeurice blanc·he. Le métier d'éditeurice impliquant forcément une dynamique de pouvoir, il importe d'en être conscient·e et de travailler de la manière la plus sensible, éclairée et empathique possible. Nous devons apprendre à éditer les textes de personnes qui appartiennent à une communauté culturelle différente de la nôtre. De plus, même lorsque nous accompagnons des auteurices blanc·hes, des enjeux de représentation de la diversité peuvent faire surface, notamment via les personnages de fiction écrits par ces auteurices. Les pratiques de lecture sensible, qui gagnent du terrain et font les manchettes depuis quelques années, seraient-elles une solution pour mieux travailler ces textes⁵ ?

Enfin, même si nous ne disposons pas de données sur nos **publics**, nous pouvons constater, ne serait-ce qu'en observant la foule présente à nos lancements ou dans les salons du livre, que nous rejoignons surtout des personnes blanches. Plusieurs questions se posent alors : les personnes racisées ont-elles un intérêt pour les livres que nous publions ? Se sentent-elles exclues de la vie littéraire que nous animons ? Comment pouvons-nous élargir notre public et tisser des liens avec d'autres communautés culturelles ? Il nous faut d'abord et avant tout créer des relations avec les personnes issues de la diversité si nous espérons accueillir leurs textes dans nos maisons.

4 «Le Conseil des arts du Canada définit les artistes de "diverses cultures" (ou racisés) comme ceux et celles qui sont d'ascendance africaine, asiatique, latino-américaine, moyenne-orientale ou mixte.» Voir la «Fiche contextuelle : arts de diverses cultures» sur le site web du Conseil des arts du Canada.

5 Voir, à ce sujet, la synthèse de la conférence de Chloé Savoie-Bernard aux pages 24 à 27.

DEUXIÈME RENCONTRE : RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'ARBRE D'OPPRESSION

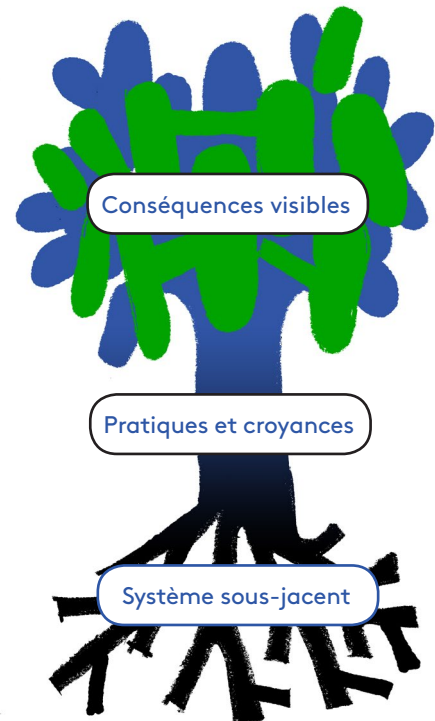
Le 31 janvier 2024 à la Grande Bibliothèque

Étaient présent·es :

Alexandra Arvisais, coordonnatrice de l'édition, Hélio trope
Roxane Desjardins, directrice générale et éditrice, Les Herbes rouges
Florence Falguyret, coordonnatrice des communications et de la promotion et
membre permanente du Comité spécial pour la diversité culturelle, ANEL
Kama La Mackerel, consultante à l'organisation de la Journée
Audréanne Martin, adjointe à l'édition et responsable de l'organisation de
la Journée, Les Herbes rouges
Tiphonie Maubon, responsable de la commercialisation et des communications,
Les Herbes rouges
Félix Philantropie, directeur général et administratif, Le Quartanier
Maxime Raymond, directeur général, Ta Mère
Aimée Verret, éditrice, Le Cheval d'août

Nous avons relevé des pistes, mais plusieurs semblaient bloquées. Après cette première rencontre, nous avons donc entamé la collaboration avec Kama La Mackerel, qui a accepté un mandat de consultation et d'accompagnement du projet. Il a d'abord souhaité prendre le pouls du groupe ; quoi de mieux pour ce faire que d'animer notre deuxième rencontre ? C'est l'arrivée de Kama La Mackerel qui nous a aidé·es à élargir notre perspective et à préciser nos réflexions sur les enjeux déjà nommés.

Pour nous aider à structurer notre vision, Kama nous a présenté **l'arbre d'oppression**, un outil grâce auquel on peut visualiser les conséquences du racisme (ou d'autres formes d'oppression) et creuser jusqu'à leurs sources profondes⁶. Dans cette schématisation, les branches et les **feuilles** représentent les conséquences visibles de l'oppression. De la même façon que les feuilles permettent à l'arbre de faire de la photosynthèse, ces manifestations visibles nourrissent l'arbre en renforçant la structure systémique. Le **tronc** représente les pratiques, les croyances et les institutions qui soutiennent l'oppression. C'est le conduit entre la structure systémique et les manifestations visibles. Enfin, les **racines** représentent le système sous-jacent, profondément enraciné et si omniprésent qu'il paraît invisible, qui nourrit les pratiques, les croyances et les institutions.



6 Pour plus de détails sur l'arbre d'oppression, voir la présentation de l'outil par l'organisme COCo, [coco-net.org/outil-larbre-doppression/].

Prenons une situation en exemple : un homme noir se fait interpeller par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) alors qu'il conduit une voiture. La conséquence (les feuilles), ici, est le fait que les hommes racisés se font interpeller plus fréquemment que les hommes blancs : selon le rapport indépendant « Interpellations policières et profilage racial », les populations noires ont 3,5 fois plus de chances d'être interpellées par des policier·ères que les populations blanches⁷. Les croyances soutenant cette conséquence (le tronc) appartiennent au profilage racial, qui consiste à présumer qu'une personne est plus susceptible d'avoir commis un crime en raison de sa couleur de peau⁸. L'institution policière et les pouvoirs qui lui sont accordés constituent aussi le tronc qui soutient cette situation. Enfin, les racines de la situation se trouvent dans la structure étatique qui nourrit l'institution policière et qui est protégée par elle.

Imaginons une forêt où les arbres des différentes oppressions sont liés (racisme, sexisme, capacitisme, etc.). Réfléchir aux arbres représentant différentes formes d'oppression permet d'établir les intersections et les structures oppressives communes. Parfois, les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, comme en hiver : le « politiquement correct », par exemple, qui vise à éliminer du langage toute expression dénotant du racisme, peut donner l'impression que l'oppression n'existe plus. Or, l'arbre sans feuilles n'est pas mort pour autant. Il faut couper l'arbre entier et le déraciner pour mettre fin à l'oppression.

L'arbre d'oppression est utile en tant que grille d'analyse du milieu littéraire : il permet de repérer de nombreuses manifestations du racisme et du colonialisme et d'en exhumer les racines.

Parmi les conséquences visibles du racisme, on peut d'abord nommer la **sous-représentation des personnages racisés** dans notre littérature. Quand il y a représentation, elle est souvent plaquée, ou médiocre. On peut par exemple penser à un éditeur jeunesse qui décide de changer la couleur de peau d'un personnage dans un album, sans faire aucune autre modification à l'histoire, afin de gagner des « points de représentation », une forme de diversité

7 Service de police de la Ville de Montréal, « Le SPVM accueille avec ouverture et humilité le 2^e rapport des chercheurs indépendants "Interpellations policières et profilage racial" », site web du SPVM, 22 juin 2023, [ssvm.qc.ca/fr/Communiqués/Détails/15610].

8 Pour une définition du profilage racial, voir la fiche « Qu'entend-on par profilage racial ? » de la Commission ontarienne des droits de la personne, [www.ohrc.on.ca/fr/quentend-par-profilage-racial-fiche].

de façade. Il ne suffit pas d'intégrer cosmétiquement la diversité : il faut que les histoires de personnes racisées puissent être racontées dans toute leur intégrité, en respectant la complexité et la vastitude des expériences.

La fiction véhicule aussi parfois des **stéréotypes** sur les personnes racisées, surtout lorsque l'auteurice n'appartient pas à la communauté qu'iel décrit. Cela peut aller, dans les cas les plus extrêmes, jusqu'à de l'appropriation culturelle, où une personne blanche (un·e éditeurice ou un·e auteurice) tire du capital symbolique et financier de l'exploitation d'une culture qui n'est pas la sienne. C'est pourquoi il est important que des auteurices issu·es de la diversité puissent écrire et publier leurs propres histoires, et recevoir la reconnaissance qu'iels méritent.

Une autre conséquence très visible du racisme est l'écrasante **majorité de personnes blanches**, non seulement dans les événements, salons du livre et lancements, mais aussi dans tout le milieu littéraire, des bancs d'université des programmes de littérature jusqu'aux équipes des maisons d'édition. Cette sous-représentation pose deux problèmes : d'une part, les personnes racisées peuvent se sentir mal à l'aise dans le milieu, comme iels font figure de minorité, ce qui crée un cercle vicieux en les poussant à l'extérieur du milieu, et, d'autre part, on trouve une tendance à instrumentaliser les rares personnes racisées qui bravent cet inconfort. Encore une fois, cela les place dans une position où des personnes blanches projettent sur elleux leurs attentes, ou les utilisent comme caution identitaire, sans égard à leur individualité. C'est le piège du **tokénisme**, autre conséquence du racisme : on l'observe lorsqu'il y a une seule personne racisée qui est appelée à faire partie d'une table ronde, d'un jury, de la programmation d'un spectacle... L'auteurice est alors invité·e pour être la « personne de couleur de service », ou « token ». Or, ce type de représentation forcée ne permet pas aux personnes racisées de s'exprimer véritablement ni de faire front commun avec d'autres membres de leur communauté : iels se retrouvent isolé·es au sein d'un groupe qui est autrement homogène, majoritairement composé de personnes blanches. Leur apport est ainsi miné, et l'influence qu'iels pourraient avoir sur le milieu est limitée. Inviter une seule personne racisée dans un événement ou un collectif permet aux organisateurices de donner une impression d'inclusivité, mais les retombées positives pour les personnes racisées elles-mêmes sont généralement minimales.

Également, de manière plus large, les communautés racisées ont moins **accès à la littérature** que les communautés blanches, ce qui est lié à la pauvreté créée et maintenue par le système capitaliste⁹. Les écoles publiques défavorisées ont des bibliothèques moins bien garnies, et les librairies sont souvent absentes des quartiers les plus multiethniques, comme Montréal-Nord, pour ne nommer que celui-là.

Le « tronc » soutenant les conséquences du racisme nommées ci-dessus est construit de plusieurs pratiques, croyances et institutions. D'une part, il y a une **méconnaissance de la réalité** des personnes racisées : en tant que personnes blanches, nous n'en faisons pas l'expérience. Il est donc difficile d'en faire une représentation adéquate dans les œuvres de fiction que nous créons, même en faisant preuve de bonne volonté et en menant des recherches. Cela entraîne forcément des représentations stéréotypées des différentes communautés culturelles dans la littérature. Cette méconnaissance du vécu des personnes racisées peut aussi nous faire glisser vers le tokénisme, puisqu'on ne prend pas la peine de réellement comprendre leurs expériences, on ne fait qu'instrumentaliser les individus, ce qui les repousse davantage vers la marginalisation. De plus, le **canon littéraire**, qui se manifeste à la fois comme une institution, une croyance omniprésente et un ensemble de pratiques qui le renforcent, a tendance à valoriser certains types de récits et certains genres littéraires : le roman, par exemple, a plus de prestige que d'autres formes, et les récits d'immigration de première génération sont ceux qui reçoivent le plus de visibilité dans les **médias** parmi les livres signés par des personnes racisées. La mise en valeur constante des mêmes types de récits participe à un manque d'ouverture et de curiosité du public dominant, c'est-à-dire majoritairement blanc, vis-à-vis des personnes racisées.

9 Il importe de noter que le capitalisme est indissociable du racisme, sans lequel il ne pourrait pas exister, comme l'a notamment souligné Malcom X dans une déclaration célèbre. En effet, le capitalisme repose sur une dépossession des ressources favorisée par le colonialisme, et sur l'exploitation structurelle qui reproduit le système de production esclavagiste, en utilisant les personnes racisées comme cheap labor. C'est grâce au racisme systémique que le capitalisme maintient les communautés racisées dans la pauvreté. Au Canada, on n'a qu'à penser aux terres volées aux autochtones qui ont permis l'accumulation de richesses chez les classes dominantes, ou encore au chemin de fer qui a permis d'unifier le pays, construit en majeure partie par des travailleurs chinois sous-payés. Pendant qu'une frange de la population s'enrichit, une autre, marginalisée, est maintenue dans la précarité. (Voir Mostafa Henaway, « Pas de capitalisme sans racisme », *À babord!*, n° 67, décembre 2016/janvier 2017, [www.ababord.org/Pas-de-capitalisme-sans-racisme].)

D'autre part, les **maisons d'édition** elles-mêmes, en tant qu'institutions, font partie du tronc de l'arbre d'oppression : elles soutiennent le système raciste qui sous-tend le monde de la culture. Cela se manifeste notamment par le fait que le fonctionnement des maisons, le processus et l'étiquette pour soumettre un manuscrit, n'est pas connu de toutes. Sans qu'elles soient sciemment cachées, ces informations peuvent être difficiles à trouver pour une personne qui est à l'extérieur du monde littéraire, qui n'est pas initiée à ses codes. Cela contribue à rendre l'accès à la publication plus compliqué pour les communautés racisées qui, nous l'avons dit, sont moins présentes dans toutes les sphères du milieu du livre.

Enfin, les institutions comme les **universités** et les **bibliothèques**, qui sont les gardiennes du savoir, participent à l'oppression raciste en mettant de l'avant une hiérarchisation des savoirs et des esthétiques, sans que cela soit même conscient, guidées par le système occidental du savoir. Les **archives** ne gardent pas une trace de tout ce qui est écrit (sans compter que toute culture n'est pas écrite, l'oralité restant sa voie de transmission privilégiée dans moult cultures) : un tri est opéré, occultant certaines pratiques littéraires et œuvres de la mémoire collective et du canon artistique.

Les racines du racisme dans le milieu littéraire sont nombreuses et profondes. Il importe de les reconnaître pour mieux les déraciner. L'une d'elles peut paraître inévitable tellement elle est omniprésente : **la langue française**¹⁰. En effet, pour plusieurs communautés, le français est la langue du colonisateur. Sur le territoire où nous vivons et publions des livres, c'est le cas pour les nations autochtones. Outil de contrôle et de pouvoir colonial, la langue française est en soi un système oppressif. Des institutions telles que l'Académie française contribuent en plus à entretenir une forme rigide et peu accessible de la langue, faisant d'elle un objet élitiste et qui exclut.

Le capitalisme se trouve également à la base de plusieurs oppressions. La **logique de la croissance** qui le sous-tend pousse les maisons d'édition à se soumettre à des enjeux financiers qui les limitent dans leur champ d'action. Les éditeuses possèdent du pouvoir symbolique, mais peu de pouvoir financier, surtout les petites structures comme les nôtres, dont l'existence repose sur du travail mal rémunéré et des conditions propices à l'épuisement.

10 S'il n'est pas réaliste ni même souhaitable pour les maisons d'édition québécoises de cesser d'utiliser le français comme langue principale, il est possible d'en faire un usage plus ouvert, moins oppressif. Voir, à ce sujet, les synthèses des conférences d'Alexandra Dupuy et d'Arianne Des Rochers, aux pages 16 à 23.

Figure centrale de notre milieu, la **tradition du livre** s'inscrit dans la vision occidentale de l'«Art». Cette tradition valorise des formes précises de littérature (publications papier dans des maisons d'édition reconnues) et en occulte d'autres (par exemple, la littérature orale ou les publications artisanales, hors du réseau institutionnel). L'idéologie colonialiste met de l'avant cette vision occidentale de l'art en plus d'imposer sa langue et ses standards aux auteurices qui souhaitent bénéficier de la reconnaissance institutionnelle. Ce système demande aux auteurices racisées de se conformer à des standards exogènes et oppressifs si iels veulent atteindre un certain succès auprès du public dominant.

Des questions pour nourrir la réflexion

- S'il est important pour nous de lutter contre les oppressions, que sommes-nous prêt-es à faire pour défendre cette valeur ?
À quoi ces actions pourraient-elles ressembler ?
- Quel pouvoir avons-nous sur la collectivité en tant que maisons d'édition ?
En tant que groupe de maisons ?
- Pour qui faisons-nous des livres ?

Ces éléments que nous avons relevés en dessinant en équipe l'arbre d'oppression raciste dans le milieu littéraire ne brossent qu'un portrait sommaire et incomplet de la situation. L'exercice nous a toutefois permis de mettre en lumière des réalités auxquelles nous ne pensons pas spontanément puisque nous, éditeurices en majorité blanch-es et allochtones, ne sommes pas confronté-es personnellement au racisme. La perspective de l'arbre nous force à creuser, à examiner les fondations de notre milieu et de notre travail afin de les remettre en question et de les déconstruire.

C'est à partir de ces pistes d'analyse que nous avons développé le programme de la Journée de réflexion. Nous avons choisi de nous concentrer sur deux aspects qui sont fondamentaux pour nos pratiques, soit la langue française, notre principal outil de travail, et l'accompagnement éditorial, où surgissent des dynamiques de pouvoir à examiner.

Synthèse de la journée

Le 21 mai 2024 à la Grande Bibliothèque

Éditeurices présent·es : l'équipe des Herbes rouges, soit Roxane Desjardins, directrice générale et éditrice, Vincent Giard, directeur artistique, Audréanne Martin, adjointe à l'édition, et Tiphonie Maubon, responsable de la commercialisation et des communications ; des Éditions de Ta Mère, Maxime Raymond, directeur général, et Maude Nepveu-Villeneuve, directrice de production ; du Cheval d'août, Aimée Verret, éditrice ; pour Le Quartanier, Félix Philantropé, directeur général, et Salomé Landry-Orvoine, codirectrice administrative ; pour Héliotrope, Alexandra Arvisais, coordonnatrice de l'édition.

Auteurices présent·es : Anita Anand, Lea Arthemise, Sarah Berthiaume, Lula Carballo, Stéphanie Clermont, Thomas Desaulniers-Brousseau, Nelly Desmarais, Clémence Dumas-Côté, Carolanne Foucher, Anthony Lacroix, Marie-Pier Lafontaine, Mélanie Landreville, Étienne Tremblay et Alex Viens.

Représentante de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) : Florence Falguyret

Animatrices et invitées : Myriam Caron-Belzile, Arianne Des Rochers, Alexandra Dupuy, Natasha Kanapé-Fontaine, Kama La Mackerel et Chloé Savoie-Bernard.

Il est encore tôt en ce matin de mai ; la salle, au sous-sol de la Grande Bibliothèque, se remplit. On se verse un café. On rigole de l'ironie du mot COMMERCE en grandes lettres métalliques à l'avant de la pièce. Une autrice est venue avec son bébé. Chaque maison est représentée par au moins une personne de l'équipe, et plusieurs auteurices. Les gens qui se connaissent se saluent, d'autres restent en silence.

Le mot d'ouverture est prononcé par Roxane Desjardins, qui exprime sa joie de voir rassemblé ce groupe pour mettre ses forces en commun. Elle résume le déroulement de la journée : deux conférences en avant-midi, une conférence et une conversation en après-midi, suivie d'une activité d'intégration guidée par Kama La Mackerel. Un temps d'échange est prévu après chaque présentation. Elle énonce également les paramètres qui balisent notre espace de réflexion : les enregistrements et photos sont interdits. Les personnes-ressources sont elle-même et Audréanne Martin ; les participant·es sont invité·es à venir les voir si iels ont besoin d'ajustements, d'accompagnement ou de soutien.

Puis, avant qu'on se lance dans le monde des idées, Kama La Mackerel prend la parole. Iel propose au groupe un exercice de grounding et de présence. En guidant notre attention vers notre respiration, notre corps, iel nous amène à reconnaître que nous nous trouvons sur l'île de Montréal, qui porte les noms traditionnels de Tio'tia:ke et Mooniyang. On imagine, voire on sent les eaux du printemps s'écouler sous la terre vers le fleuve. La présence attentive nous place en état d'écoute, d'ouverture, et peut-être aussi dans un sentiment d'ancrage qui permettra à chacun-e d'entre nous de faire face à l'étonnement, à l'inconfort et à toutes les autres émotions qui se présenteront aujourd'hui.

PREMIER VOLET : LA LANGUE FRANÇAISE

Pour nous aider à réfléchir à la langue française comme système oppressif qui peut être utilisée comme un outil de contrôle et de pouvoir, nous avons ciblé deux aspects particulièrement pertinents dans le cadre du travail d'édition : 1) les pratiques d'écriture inclusive dans une perspective décoloniale et 2) les enjeux de traduction vers le français de textes d'auteurices autochtones ou racisé-es. Nous souhaitons nous donner des outils pour «faire avec» la langue dans laquelle nous vivons et créons, pour la rendre plus flexible et adaptée à la réalité d'une diversité de personnes.

Les pratiques d'écriture inclusive *Une conférence d'Alexandra Dupuy*

Alexandra Dupuy est doctorante en linguistique à l'Université de Montréal, spécialisée en sociolinguistique et en jurilinguistique. Elle a achevé un mémoire portant sur l'usage de l'écriture inclusive sur Twitter et a participé à la rédaction de la *Grammaire pour un français inclusif* (Somme toute, 2023) avec Michaël Lessard et Suzanne Zaccour. Par sa formation de linguiste et son approche féministe et antiraciste, Alexandra Dupuy était bien placée pour nous parler de la malléabilité de la langue et de la variété de formes que nous pouvons adopter pour la rendre plus inclusive.

D'abord, Dupuy nous invite à considérer trois idées de base :

1. la langue est un lieu de pouvoir ;
2. le français est une langue coloniale ;
3. la manière dont on parle est un indicateur de nos croyances et de nos idéologies.

Si l'**usage** fait la norme, un des principes de base de la linguistique, ce serait s'illusionner de croire que toutes ont le même pouvoir sur la langue. Le contrôle de la langue prend racine dans des lois. Au Québec, par exemple, la Charte de la langue française accorde beaucoup de ressources à la protection de la langue française, alors que les langues autochtones, pourtant présentes sur le même territoire, ne reçoivent pas le même traitement, et très peu de ressources sont accordées à leur protection.

Mais le pouvoir de la langue se manifeste aussi autrement. Nommer les choses, par exemple, permet de les **légitimer**. On peut penser à la féminisation des noms de métiers, qui va de pair avec la visibilité des femmes sur le marché du travail.

La langue française doit composer avec un enjeu majeur, celui de la **binarité** du genre grammatical, qui est reflété dans les constructions morphosyntaxiques. Le genre, même grammatical (c'est-à-dire le genre féminin ou masculin attribué arbitrairement aux objets inanimés), a une incidence sur nos perceptions. Des études en psycholinguistique indiquent que le « masculin générique » n'est pas générique : dans certains contextes, le masculin au pluriel est interprété comme faisant référence à des hommes, même lorsque les mots sont associés, de manière stéréotypée, aux femmes.

De plus, la non-binarité du genre est un enjeu décolonial : plusieurs communautés culturelles reconnaissent un troisième sexe ou un genre autre que femme ou homme, comme les muxes chez les Zapotèques, les hijras en Inde ou les personnes bispirituelles dans plusieurs communautés autochtones. Ainsi, les pratiques de langue inclusive ont pour but de représenter la diversité des identités (on entend surtout parler des identités de genre lorsqu'on aborde les questions d'écriture inclusive, mais le concept s'étend à d'autres diversités). Car nommer les gens, c'est respecter leur droit à la dignité, leur droit d'exister, des droits protégés notamment par la Charte des droits et libertés de la personne.

La linguistique en tant que science a un certain retard sur les questions décoloniales et antiracistes. Des **biais** peuvent se manifester dans les discours théoriques sur la langue, et il faut savoir les reconnaître, poser un regard critique sur le savoir qui nous est présenté. La recherche linguistique de terrain, tout comme la recherche anthropologique, est un lieu où se dessine une dynamique inégalitaire entre les chercheur·euses et les communautés étudiées. Le pouvoir des institutions universitaires et le canon du savoir qu'elles imposent sont forts.

Même les dictionnaires, outils de référence destinés au grand public, ne sont pas neutres. Il faut comprendre que leur rôle est de consigner l'usage, en fonction de leur ligne éditoriale. Lorsque de nouveaux mots sont ajoutés, dans *Le Robert*, par exemple, c'est que leur usage est jugé assez répandu. Les ouvrages de référence ne sont pas immuables et ne possèdent pas la vérité absolue : ce sont des outils créés par des humain·es, qui analysent la langue avec leurs propres biais, selon la société dans laquelle iels vivent. C'est pourquoi il est important de considérer les manières de nommer les réalités dans les **communautés de pratique**.

Dupuy donne deux exemples : le premier concerne la graphie de « personnes non binaires ». L'Office québécois de la langue française (OQLF) prescrit une graphie sans trait d'union, suivant les règles orthographiques du français qui dictent que *non* n'est pas suivi d'un trait d'union lorsqu'il accompagne un adjectif. Toutefois, la forme « personne non-binaire » avec trait d'union est majoritairement répandue dans les communautés en question pour désigner leur identité de genre. Comme le soutient Marie-Philippe Drouin dans *Des mots pour exister* (Coalition des familles LGBT+, 2022), nous devrions respecter le droit à l'autodétermination des personnes concernées et écrire « personnes non-binaires » avec le trait d'union.

Le deuxième cas concerne le pluriel du nom « Inuit ». Jusqu'en 2022, l'OQLF proposait « Inuits » et « Inuites » comme formes plurielles, selon les règles d'usage du français « qui tend à abandonner, pour les mots empruntés, les oppositions singulier/pluriel qui existent dans la langue source ». En 2022, l'entrée a été modifiée, et le terme privilégié pour le pluriel est maintenant « Inuk », conformément à la forme du mot en inuktitut. On peut également lire, sur la page de la Vitrine linguistique : « Les communautés autochtones adoptent parfois des graphies différentes de celles employées de longue date en français ou couramment employées dans cette langue. Si l'une de ces variantes figure dans un nom officiel, il convient d'en respecter la graphie¹¹. » On constate sans grande surprise que les propositions des institutions linguistiques peuvent ne pas correspondre à ce qui est privilégié dans les communautés. Alexandra Dupuy recommande donc de se fier plutôt à des ressources de type « pour et par¹² ».

11 Office québécois de la langue française, « Inuit, Inuite », *Grand dictionnaire terminologique*, mis à jour en 2022, [vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26560841/inuit].

12 Par exemple, le guide de vocabulaire élaboré par le Collectif autiste de l'UQAM : Amandie Catala et Mylène Legault, *Comprendre la neurodiversité, viser la neuroinclusion : vocabulaire et outils de réflexion*, [collectifa.org/vocabulaire/]. L'assemblée a relevé qu'un répertoire de ces ressources linguistiques « pour et par » serait d'une grande utilité pour notre travail. Un outil à élaborer ?

Concernant l'**écriture inclusive** au sens plus strict de la diversité de genre, de nombreuses solutions existent : l'écriture épïcène, qui consiste à contourner autant que possible les formes genrées, l'accord de proximité, les formes tronquées avec points médians, les néologismes épïcènes comme *adelphé* ou *autaire*, les néopronoms (*iel, ille, el*, etc.), et même les typographies post-binaires, qui en sont à leurs balbutiements¹³. On sait déjà que plusieurs de ces méthodes pour marquer une multiplicité de genres ont un effet sur la perception : contrairement au « masculin générique » dont on parlait plus tôt, les formes tronquées avec points médians, les doublons (masculin et féminin) et l'écriture épïcène génèreraient toutes une conception du groupe comme composé de femmes et d'hommes.

Actuellement, nous observons que l'usage de ces différentes façons d'écrire la multiplicité est encore très variable et diversifié. Cela va probablement se stabiliser avec le temps, certaines formes vont prendre le dessus et se répandre jusqu'à devenir la norme.

En attendant, en tant que maisons d'édition, nous avons le pouvoir de légitimer les pratiques d'écriture inclusive en les intégrant dans les textes que nous publions. Ainsi, nous pouvons accélérer leur acceptation en exposant les lectorices à ces formes.

La variation au sein de la langue est normale, puisque la langue est vivante : c'est là un autre principe-phare de la linguistique. La langue française, bien qu'elle puisse être oppressive, est aussi malléable, et le pouvoir de la modifier est entre nos mains. À nous, éditeuses et auteuses, d'utiliser les formes qui conviennent le mieux pour décrire une variété de réalités.

13 Voir Camille Circlode, *La typographie post-binaire : au-delà de l'écriture inclusive*, Éditions B42, 2023.

La traduction d’auteurices autochtones ou racisé·es

Une conférence d’Arianne Des Rochers

Arianne Des Rochers est traductrice littéraire et professeure de traduction à l’Université de Moncton. Depuis 2015, elle a traduit une quinzaine de titres d’auteurices autochtones ou racisé·es, tantôt en solo, tantôt en cotraduction avec des personnes de ces communautés. En tant que chercheuse, elle s’intéresse aux liens qui unissent normativité linguistique, nationalisme et traduction au Canada. S’inspirant de son expérience et d’exemples concrets, sa présentation nous a permis d’explorer les enjeux linguistiques, matériels, juridiques, éthiques et relationnels que soulève la traduction d’œuvres écrites par des auteurices racisé·es.

Tout d’abord, Des Rochers souligne que la traduction entraîne souvent des rapports de pouvoir coloniaux, lorsque l’auteurice est autochtone ou racisé·e et que le·a traducteurice ou la direction de la maison d’édition sont blanc·hes. Il faut le reconnaître et œuvrer à déconstruire les dynamiques de pouvoir. De plus, le contexte d’édition n’offre pas toujours la possibilité d’avoir les meilleures pratiques. Comme nous le savons, les éditeurices doivent manœuvrer dans un contexte capitaliste et sont donc guidé·es par des impératifs commerciaux. Les mécanismes d’achat et de vente de droits ainsi que les façons de faire qui prévalent dans le milieu littéraire ne sont pas nécessairement à l’avantage des auteurices et ne permettent pas l’établissement de bonnes relations entre ceux-ci et les équipes éditoriales.

S’inspirant de l’histoire de Nanabush, figure de la mythologie anishinaabe, telle que racontée dans *As We Have Always Done* de Leanne Betasamosake Simpson (University of Minnesota Press, 2020), Des Rochers propose cinq grandes valeurs pour guider la pratique de traduction – valeurs qui devraient aussi s’appliquer à l’édition en général : le consentement, la réciprocité, le respect, le renouveau et la relation. Nous nous attarderons plus particulièrement sur trois de ces valeurs.

Premièrement, pour respecter le **consentement**, il faut le rechercher activement, s’assurer d’obtenir le consentement éclairé de l’auteurice à chaque étape du projet : choix de la maison d’édition qui publiera la traduction, choix de la personne qui traduira le texte, choix linguistiques dans la traduction, choix éditoriaux et commerciaux... Ce n’est généralement pas ce qui se produit dans la plupart des cas de traduction, la vente de droits étant une transaction entre deux maisons d’édition où l’éditeurice qui fait l’acquisition a le pouvoir de faire tous les choix. Or, il ne faut pas présumer que tout le monde souhaite être traduit·e, et surtout pas être traduit·e à n’importe quel prix. C’est pourquoi Des Rochers propose que le·a

traducteurice choisi·e par la maison d'édition ouvre un dialogue avec l'auteurice avant même la signature du contrat, pour s'enquérir de son consentement. Lors du processus de traduction, la communication est ainsi ouverte, ce qui permet de rechercher les compromis en cas de désaccord entre les choix de la maison d'édition et les désirs de l'auteurice.

Deuxièmement, la traduction doit être un acte de **réciprocité**. On pense souvent la traduction comme un geste altruiste, mais la plupart du temps il s'agit d'une transaction extractionniste. Il faut réfléchir aux manières dont l'auteurice et sa communauté peuvent bénéficier du projet de traduction, notamment par une redistribution de la richesse monétaire et symbolique générée par le projet. La cotraduction avec une personne provenant de la même communauté que l'auteurice ou le mentorat d'une personne de la communauté par un·e traducteurice d'expérience sont des avenues à explorer, lorsque le·a traducteurice choisi·e est blanc·he. Au moment de la mise en marché du livre, il est aussi important de le rendre accessible pour les communautés représentées : leur offrir un rabais sur le prix en librairie pourrait être une piste, bien qu'elle soit peu explorée à ce jour. De manière générale, l'acte de traduction doit être pensé comme une collaboration.

Troisièmement, la **relation** est centrale dans l'acte de traduction. Surtout pour les personnes autochtones, la qualité d'une relation est primordiale, et elle prévaut sur la qualité littéraire de l'objet-livre à la fin du processus, selon l'expérience d'Arianne Des Rochers et l'auteur Gregory Younging dans son livre *Elements of Indigenous Style* (Brush Education, 2018). Bâtir un lien de confiance entre l'auteurice, la personne qui traduit et le personnel de la maison d'édition est donc crucial. Des Rochers donne en exemple sa relation avec l'auteur oji-cri Joshua Whitehead, dont elle a traduit deux titres en français. Durant le processus de traduction, Des Rochers a rencontré l'auteur plusieurs fois, ce qui lui a donné la possibilité de lui poser directement des questions et d'obtenir son consentement concernant ses choix de traduction. Leur relation est basée sur l'honnêteté et la transparence.

Des Rochers propose une série de bonnes pratiques pour respecter les valeurs nommées précédemment. D'abord, l'**ouverture à négocier** le contrat d'acquisition de droits, voire à le bâtir ensemble comme un traité permet de s'assurer qu'il réponde aux besoins de toutes les personnes concernées. Les contrats doivent toujours laisser la possibilité aux individus de retirer leur consentement. Dans les contrats d'édition, si l'auteurice parle une deuxième ou une troisième langue,

il est respectueux de le-a laisser conserver ses droits de traduction dans ces langues. De manière générale, rendre plus accessible l'information relative aux contrats et aux droits des parties permet d'avoir des échanges plus réciproques et respectueux.

Le **calendrier de production** devrait également être établi de manière conjointe, en favorisant la flexibilité des délais. Le rapport au temps est différent pour les personnes autochtones, et leurs manières de travailler ne s'accordent pas forcément avec le mode de production colonial et capitaliste.

Une autre bonne pratique est de prévoir des **fonds pour l'établissement d'une relation** entre l'auteurice et le-a traducteurice. Ce montant peut permettre à la personne qui traduit de faire un voyage pour rencontrer l'auteurice, ou encore à l'auteurice d'être rémunéré-e pour des heures de consultation.

Des Rochers recommande de s'assurer qu'au moins une personne provenant de la **communauté** de l'auteurice traduit-e travaille sur le livre. Idéalement, il y en aurait une à chaque étape : l'édition, la révision linguistique, la commercialisation... Toujours dans la perspective de favoriser la réciprocité, il faut prioriser la collaboration avec les personnes de la communauté.

Finalement, Des Rochers note quelques points auxquels il faut être particulièrement attentif-ve. La **révision linguistique** se fait souvent en vertu de normes linguistiques coloniales et exogènes, ou «French gaze», alors qu'elle devrait être un processus collaboratif. **Décoloniser la langue**, en utilisant des formes moins normées, ou des pratiques inclusives, puisque les langues autochtones sont non genrées, doit rester au centre de la traduction. Les éditeurices doivent aussi se garder de faire des **modifications éditoriales** au texte : la traduction n'est pas un travail d'édition, et le respect du texte d'origine est primordial. Tout ajout, suppression ou reformulation majeure doit impérativement être soumis à l'auteurice. Enfin, Des Rochers lève un drapeau rouge face aux maisons d'édition qui cherchent à traduire des textes de personnes autochtones ou racisées pour s'attirer un **capital symbolique**, une caution identitaire, au détriment des intérêts et des désirs des auteurices. Elle rappelle que le capital commercial ne doit pas passer devant le bien-être des personnes traduites.

Des questions pour nourrir la réflexion

- L'auteurice souhaite-t-iel voir son texte traduit ?
Par qui ? Comment ?
- Qui bénéficie de la traduction ?
- Le contrat reflète-t-il les souhaits et préférences de l'auteurice ? Est-il clair ? L'auteurice dispose-t-iel de toutes les informations pour le signer en connaissance de cause ?
- La vision éditoriale peut-elle se construire en collaboration avec l'auteurice (et sa communauté) ?

DEUXIÈME VOLET : L'ACCOMPAGNEMENT ÉDITORIAL

L'accompagnement des auteurices dans le peaufinage de leurs textes est le cœur même de notre travail. Dans la deuxième moitié de la Journée, nous avons exploré la question de la lecture sensible pour savoir comment accompagner nos auteurices blanc·hes pour que leurs textes représentent mieux la diversité, et nous avons discuté des relations entre auteurices autochtones et éditeurices blanc·hes.

Pour qui pratiquons-nous les lectures sensibles ?

Une conférence de Chloé Savoie-Bernard

Chloé Savoie-Bernard est professeure à l'Université Queen's à Kingston, autrice, traductrice et éditrice aux Éditions de l'Hexagone. Elle a effectué plusieurs lectures sensibles pour des maisons d'édition variées. C'est avec une grande générosité qu'elle a accepté de nous livrer un témoignage expliquant pourquoi elle a décidé d'arrêter de faire des lectures sensibles, tout en nous offrant des clés pour mieux protéger les personnes qui en font.

D'entrée de jeu, Savoie-Bernard rappelle qu'il faut croire la parole des personnes marginalisées : «Ce qui est particulièrement aliénant, c'est que l'on refuse d'accepter ou d'entendre nos expériences de racisme, tout en nous demandant de puiser à même ces expériences, ou de performer ces mêmes identités qui sont d'ailleurs niées ou diminuées, lorsqu'on nous invite à être la seule personne racisée au sein d'un jury, d'une programmation ou d'un collectif. Qu'on nous refuse la légitimité de notre expérience tout en faisant régulièrement de nous la personne tokénisée au sein de différentes itérations culturelles.»

Elle considère que la lecture sensible est un pansement sur un **problème structurel** : dans le milieu littéraire actuel, il n'y a pas assez de personnes racisées qui écrivent ou qui éditent des textes. Nous avons vu plus haut que ce problème s'inscrit dans l'arbre d'oppression : c'est d'un changement de paradigme que nous avons besoin pour éradiquer le racisme du milieu du livre. Le nœud du problème n'est pas la représentation des personnages noirs dans les romans, c'est le manque plus large de diversité dans le milieu littéraire. Pour Savoie-Bernard, engager des lecteurices sensibles est une manière de sous-rémunérer ces personnes plutôt que de leur offrir une position de pouvoir – un rôle d'éditeurice, par exemple. «Cosmétiquement,

le milieu peut avoir l'air changé», affirme Savoie-Bernard, «mais le vocabulaire de l'EDI [équité, diversité, inclusion] donne un vernis d'ouverture aux entreprises culturelles tout en ne changeant pas l'expérience, ni matérielle ni symbolique, des personnes racisées».

Car les **montants** proposés par les maisons d'édition pour une lecture sensible sont souvent largement en deçà du minimum proposé par la grille tarifaire de l'UNEQ¹⁴. Beaucoup de personnes qui sont sollicitées pour des lectures sensibles se trouvent dans une situation précaire – nous le savons, la précarité est monnaie courante dans le milieu culturel, et c'est encore pire pour les personnes racisées. Elles ne sont pas en mesure de refuser des revenus, si dérisoires soient-ils. Cela crée une dynamique humiliante, où on devine des relents de colonialisme.

La lecture sensible demande à la personne de performer son oppression, d'être confrontée à des textes qui peuvent être porteurs d'une violence raciste, de manière frontale ou insidieuse : c'est un **travail émotionnel** qui doit être reconnu à sa juste valeur. Les montants proposés doivent en plus tenir compte de l'expérience littéraire de la personne. Les lectrices sensibles font partie du milieu littéraire, sont souvent auteures ou éditeuses elles-mêmes, et leur expertise ne se résume pas à leur expérience identitaire de personne racisée. Ne pas le reconnaître est réducteur : encore une fois, cela est un signe d'une diversité de façade. C'est sans compter que la **sursollicitation** de certaines personnes racisées pour des lectures sensibles les détourne de leur propre pratique d'écriture : leurs textes s'effacent au profit de ceux des auteures blanc·hes. Pour assurer de bonnes conditions de travail, un **contrat** doit impérativement régir la lecture sensible. Savoie-Bernard ajoute que «tout se tarifie», c'est-à-dire que ce n'est pas seulement le temps de lecture qui doit être pris en compte, mais aussi et surtout les nombreux allers-retours entre le·a lectrice et la maison d'édition, qui constituent une charge de travail supplémentaire.

En plus des conditions matérielles, les **conditions symboliques** sont souvent humiliantes et insuffisantes. La relation entre le·a lectrice sensible et les éditeuses et les auteures peut être très difficile lorsque la dynamique de pouvoir n'est pas clairement reconnue ni réfléchi. On demande que le·a lectrice plonge dans ses expériences intimes d'oppression, ce qui est vulnérabilisant, puis qu'il·elle confronte à leurs angles morts des auteures et des éditeuses, des personnes qui détiennent souvent un capital symbolique beaucoup plus important que le leur. De plus, les remises en question du texte ne sont pas toujours bien reçues : il arrive que certains

14 La grille tarifaire peut être consultée sur le site de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) : [www.uneq.qc.ca/services/grille-de-tarifs/].

commentaires ou suggestions déclenchent une réaction défensive ou suscitent l'indignation. Savoie-Bernard rappelle que la lecture sensible n'est pas de la censure, comme on l'entend souvent dans les médias, puisque la personne qui fait ce travail n'a en réalité aucun pouvoir sur la forme finale du texte.

Au printemps 2024, Chloé Savoie-Bernard s'est retrouvée au cœur d'une polémique autour de la lecture sensible lorsque son travail sur le roman de Kev Lambert *Que notre joie demeure* a été publicisé par la maison d'édition française Le Nouvel Attila. Cela a entraîné un raz-de-marée médiatique, car la pratique est beaucoup moins commune en France, et elle y fait l'objet de controverses. Alors qu'on avait diffusé son image et son nom sans son consentement, Savoie-Bernard s'est vue assaillie par les médias et les messages haineux. Cette situation, qui n'est malheureusement pas un cas unique, l'amène à dire qu'il est impératif de protéger la personne qui fait la lecture sensible. Les maisons d'édition devraient donner aux lectrices sensibles la possibilité de garder l'anonymat, pour éviter d'être utilisé·es comme une caution identitaire ou de se retrouver malgré elleux visé·es par une polémique.

Bien sûr, concède Savoie-Bernard, personne n'est contre la représentation adéquate de personnages racisés dans les livres. Mais elle demande aux auteurices et aux éditeurices de réfléchir : **pour qui** les personnes blanches souhaitent-elles représenter des personnages diversifiés ? À qui sont destinés ces livres ? Le discours sur la diversité et l'inclusion doit être poussé plus loin.

L'édition, en soi, est une lecture sensible, et la lecture sensible est une pratique d'édition. Mais engager une personne de l'extérieur pour apposer une sorte de caution identitaire est un piège.

Chaque éditeurice a ses sensibilités particulières : on peut penser, par exemple, à des éditrices femmes qui développent une expertise féministe. Le véritable problème est qu'il n'y a **pas assez d'éditeurices racisé·es** dans le milieu littéraire, et la pratique de la lecture sensible nous éloigne de sa résolution.

Des questions pour nourrir la réflexion

- Est-ce que l'éditrice recherche une expertise littéraire ou une caution identitaire ?
- Comment protège-t-on la personne qui accomplit la lecture sensible ?
- Qui aide les lectrices sensibles à avoir une carrière d'écrivain·es ?

Recommandations pour la lecture sensible

par Chloé Savoie-Bernard

- Avoir une conversation préalablement à la lecture sensible pour évaluer les attentes et les sensibilités de la personne qui la fait.
- La lecture sensible devrait être régie par un contrat préalable à l'élaboration de ladite lecture.
- Prévoir un cachet d'au moins 1000 \$ pour le travail sur le manuscrit, et prévoir des ajouts en cas de travail supplémentaire (relecture d'une nouvelle mouture, conversation téléphonique, etc.).
- Dans le contrat, prévoir un nombre d'aller-retours maximum entre l'éditrice et la personne qui fait la lecture sensible.
- Dans le contrat, prévoir une bonification en cas de prix littéraires accompagnés d'un don monétaire reçus par l'auteurice ou la maison d'édition pour le livre.
- Après une discussion avec la personne qui fait la lecture sensible, proposer de ne pas rendre publique son identité.

L'accompagnement d'auteurices autochtones

*Une conversation entre Natasha Kanapé-Fontaine
et Myriam Caron-Belzile*

Pour clore cette journée de conférences, nous avons convié l'ex-éditrice Myriam Caron-Belzile et l'autrice et artiste interdisciplinaire innue Natasha Kanapé-Fontaine à une discussion abordant les multiples aspects de leur relation autrice-éditrice. Elles ont travaillé ensemble sur le roman *Nauetakuan, un silence pour un bruit* paru chez XYZ en 2021. Myriam Caron-Belzile a été éditrice pendant 15 ans. Au fil de sa carrière, elle avait pu accompagner dans différentes mesures quelques auteurices racisé-es avant Kanapé-Fontaine, mais la profondeur, la durée et la teneur de leur démarche commune a eu un impact profond sur son travail d'éditrice. De son côté, Natasha Kanapé-Fontaine a commencé à publier à l'âge de 20 ans, en 2012. Ses textes ont été publiés dans différentes maison d'édition, et la relation qu'elle a développé avec Caron-Belzile est précieuse à ses yeux. Parlant de son parcours, Kanapé-Fontaine se décrit comme une artiste autodidacte qui souhaite, par son art, parler de sa réalité et rejoindre un public de jeunes autochtones. Elle a grandi dans sa communauté innue, mais est par la suite sortie de la réserve et a vécu en ville, où elle a appris tous les codes de la société dominante. Ce n'est qu'à 16 ans qu'elle a compris qu'elle était Autochtone, ce qui expliquait pourquoi elle était traitée différemment par ses camarades de classe. Ce parcours l'a habituée à faire du code-switching, à modifier sa manière d'agir soit pour s'intégrer dans la société dominante, soit pour exprimer son identité innue lorsqu'elle est dans sa communauté.

Caron-Belzile amorce la discussion en disant qu'il est important de **reconnaître le pouvoir** qui vient avec la position d'éditrice, même si cela est inconfortable. C'est parfois difficile de le réaliser, car, comme pour beaucoup de métiers dans le milieu culturel, les éditrices ne gagnent pas beaucoup d'argent, mais c'est néanmoins une position qui est associée à un fort capital symbolique, et qui donne le pouvoir de choisir quels textes voient le jour. Kanapé-Fontaine poursuit avec une mise en garde pour les jeunes auteurices autochtones ou racisé-es : les **paramètres** du milieu littéraire sont flous, il y a plusieurs codes non écrits, des non-dits, ce qui facilite les abus. Elle croit qu'il faudrait plus de sensibilisation et surtout plus d'informations sur les contrats d'édition et les droits des auteurices. Elle conseille également aux jeunes de ne pas se précipiter sur la première maison venue. Une maison d'édition, c'est comme une **communauté**, souligne-t-elle, une notion particulièrement importante pour les personnes autochtones.

La relation entre l'éditrice et l'autrice a commencé dans l'amitié. Comme Des Rochers l'avait souligné au début de la journée, tout projet littéraire doit se fonder sur une relation stable et de confiance. C'est après quelques années à se côtoyer qu'elles ont eu l'envie de faire un projet ensemble. Bien qu'il puisse être risqué de développer une relation éditoriale avec une amie, puisque cela peut entraîner des conflits, elles ont décidé de miser sur la communication et la transparence. Il s'agit d'instaurer un certain professionnalisme tout en maintenant la confiance. Elles insistent toutes les deux sur le fait que, même si on parle d'une relation professionnelle, il est important que le **soin**, ou care, soit au centre du travail. Il faut aussi accepter de faire des erreurs ensemble. Natasha Kanapé-Fontaine ajoute que les relations à **long terme** sont à privilégier pour les personnes marginalisées, car cela leur évite de devoir sans cesse réexpliquer les mêmes choses et qu'ainsi le lien de confiance peut se solidifier.

Myriam Caron-Belzile présente *l'Aide-mémoire sur la collaboration avec des créateurs et créatrices autochtones*, de l'organisme Mikana, une ressource qui l'a beaucoup guidée dans son travail. On y explique que, pour structurer une dynamique saine, il faut d'abord que l'éditrice **s'éduque** et reconnaisse la **pluralité** des expériences et des cultures autochtones. Cela permet d'éviter l'instrumentalisation et de respecter les intentions de l'artiste. Il faut aussi faire preuve de **flexibilité** et porter une attention particulière au risque de **sursollicitation**, et, bien sûr, cultiver la **réciprocité**. Caron-Belzile note aussi qu'il est possible que le travail entre une personne allochtone et une personne autochtone suscite des **malaises**. Pour la personne allochtone, entendre une autre perspective sur une histoire qu'elle pensait connaître, être confrontée à ses biais et à ses angles morts et être témoin d'une culture régie par des normes différentes peut engendrer des réactions émotives qu'il ne faut pas chercher à évacuer.

En réponse, Kanapé-Fontaine aborde l'importance de reconnaître le **background**, la somme des expériences des personnes autochtones et les traumatismes intergénérationnels qui informent leurs comportements et leurs manières de créer. «Prenez-les comme elles sont, sans les juger», dit Caron-Belzile. Par exemple, l'omniprésence de l'alcool dans les événements littéraires comme les lancements peut être délicate pour les personnes autochtones qui ont une relation différente avec cette drogue socialement acceptée. Cette perspective peut nous amener à remettre en question notre propre rapport à l'alcool.

Caron-Belzile met ensuite sur la table une vérité qui peut être difficile à accepter : les allochtones ne savent pas éditer des livres autochtones. C'est un savoir à développer et, pour ce faire, il faut comprendre que les livres peuvent être écrits pour un **public cible** dont nous, les personnes blanches, ne faisons pas nécessairement partie. Il peut tout à fait être le choix de l'auteurice autochtone que son livre soit, avant tout, pour les personnes autochtones. Des éléments culturels se manifestent dans la littérature : par exemple, la répétition joue un rôle important dans la littérature orale, et cet élément se reflète dans l'écriture. Kanapé-Fontaine nomme aussi les «haha» qui ponctuent les dialogues de son roman, une manifestation de l'importance du rire dans sa communauté. Ces particularités participent au style et aux codes des textes autochtones et, si on pourrait avoir le réflexe de les gommer, car elles ne correspondent pas à nos standards coloniaux, il ne faut pas les effacer et aplanir les textes. Il faut reconnaître nos angles morts, accepter d'être dérangé-es, ne pas essayer d'uniformiser les littératures non blanches, bref, s'éloigner des réflexes d'édition habituels. L'auteurice autochtone ne veut pas continuellement avoir la charge d'expliquer et de faire accepter des éléments de sa culture dans son manuscrit. En tant qu'éditeurice, il est de notre responsabilité de déconstruire notre **vision coloniale de la littérature**, qui met l'adéquation avec une certaine vision de la littérature au centre du projet, et de nous recentrer plutôt sur la relation avec la personne et sur notre capacité à soutenir l'émergence de son projet littéraire propre. Comme Des Rochers, Caron-Belzile et Kanapé-Fontaine soulignent que le rapport au **temps** est différent pour les personnes autochtones. C'est à prendre en considération lorsqu'on construit un échéancier : l'adaptation et la flexibilité sont de mise.

« J'écris pas pour un lectorat non autochtone. » – Natasha Kanapé-Fontaine

Enfin, toutes deux expliquent que, si les maisons d'édition ne reçoivent pas de manuscrits de personnes racisées ou autochtones, c'est qu'elles n'ont pas de lien avec ces communautés. Une simple politique affichée sur le site web, de type : «Nous invitons tout particulièrement les personnes autochtones ou racisées à nous soumettre des manuscrits», a peu de chances d'avoir un effet : il faut d'abord s'engager à connaître ces communautés, tisser des liens avec elleux, pour développer des relations qui aboutiront peut-être, si la confiance est bâtie, sur des projets littéraires.

PISTES DE RÉFLEXION POUR LA SUITE DES CHOSES

Avant de conclure la Journée, l'accompagnatrice et consultante de la journée, Kama La Mackerel, a guidé un nouvel exercice de grounding, invitant les participant-es à revenir à leur respiration, à ressentir le sol sous leurs pieds et la présence du groupe autour d'eux. Ce retour au corps, à l'écoute de soi et des autres, a permis de clore les échanges dans une atmosphère de présence attentive. À partir de cet espace intérieur, Kama a proposé trois questions d'introspection, offertes pour être accueillies en corps, en cœur et en esprit.

- Quel apprentissage fait aujourd'hui dérange et remet en question vos valeurs personnelles ?
- Quel geste aimeriez-vous poser dès maintenant ?
- Quelle transformation voyez-vous, dans le milieu littéraire ou dans votre maison d'édition, que vous pouvez ressentir comme le germe d'un changement plus profond ?

Au terme de cette journée, nous trouvons important de reconnaître la générosité et la vulnérabilité dont ont fait preuve les personnes racisées qui étaient présentes, intervenantes comme membres de l'assistance. Notre intention en préparant la formule de la Journée de réflexion était de créer un environnement sécuritaire où les personnes pourraient se sentir à l'aise de nommer leur vécu, où les témoignages seraient reçus dans la bienveillance. Chacune de ces personnes avait au moins une histoire empreinte de violence raciste à raconter à propos du milieu littéraire. Nous leur sommes extrêmement reconnaissant-es d'avoir partagé ces histoires avec nous. C'est grâce à elleux si cette journée a été aussi riche en apprentissages et en réflexions, et ce rapport ne pourrait pas voir le jour sans leur contribution.

Conclusion

Parmi tous les enjeux nommés et tous les outils proposés par les conférencières de la Journée, deux concepts traversent ce rapport comme un fil rouge : l'omniprésence des dynamiques de pouvoir et l'importance de la relation.

VISIBILISER LES DYNAMIQUES DE POUVOIR

La première étape pour matérialiser notre engagement à changer le milieu littéraire est de reconnaître les dynamiques de pouvoir qui y existent. Nous, les maisons d'édition, contribuons à bâtir le canon littéraire du futur. Le pouvoir symbolique se trouve entre nos mains, nous créons la culture. Nous avons le pouvoir de choisir les livres qui sont et seront publiés, et ce pouvoir vient avec des responsabilités. Nous devons donc nous poser la question : à quoi peut ressembler notre travail d'édition, si nous rejetons les pratiques et les croyances qui soutiennent l'arbre d'oppression ?

Il n'est pas possible d'éradiquer tout rapport de pouvoir. Les éditeuses sont par exemple subordonné-es aux organismes subventionnaires, et leur pouvoir est limité par les ressources financières. Mais nommer les dynamiques de pouvoir en présence permet d'éveiller les consciences et de réfléchir de manière plus empathique. Par exemple, nous savons que la langue est un lieu de pouvoir, et qu'elle peut être oppressive, mais nous savons aussi qu'en tant qu'éditeuses, nous avons un pouvoir d'influence sur la norme. Nous disposons de divers outils et tactiques pour rendre la langue plus inclusive, que ce soit en utilisant des néologismes, en employant le vocabulaire privilégié par les communautés concernées ou encore en refusant l'usage du masculin générique.

Éditer ou traduire des textes nous met également dans une position de pouvoir face à l'auteuse. Ce rapport est encore plus inégal lorsque l'auteuse est dans une position marginalisée, mais pas l'éditeuse, ce qui est fréquent, car nous avons constaté que les personnes racisées se trouvent en situation de minorité dans le milieu

littéraire, et occupent peu de postes de pouvoir dans les maisons d'édition. Reconnaître ce pouvoir et refuser d'en abuser, en appliquant les valeurs prônées par Nanabush, soit le consentement, la réciprocité, le respect, le renouveau et la relation, est essentiel.

Enfin, s'il est attendu que le métier d'éditrice vienne avec un certain pouvoir, il n'est pas juste qu'il y ait si peu de diversité parmi les personnes qui le pratiquent. Pour renverser la vapeur, il est essentiel que davantage de personnes racisées trouvent leur place dans des positions décisionnelles des maisons d'édition, et à tous les niveaux dans le milieu littéraire. Une des pistes pour favoriser leur présence est de rendre plus clairs les processus, les codes et le fonctionnement du milieu du livre auprès des jeunes publics.

AU CENTRE, LA RELATION

Il n'est pas anodin que le mot «relation» ait surgi régulièrement dans les réflexions qui se sont présentées lors de la Journée. Le premier pas vers l'inclusion et la déconstruction des dynamiques de pouvoir pour les personnes blanches et alloctones est de créer des relations avec les personnes issues de la diversité. Pour cela, il faut d'abord briser l'entre-soi. Le milieu littéraire fonctionne beaucoup grâce au réseautage. D'un point de vue externe, il peut donc avoir l'air hermétique et inaccessible. Nos structures seront plus accueillantes si nous créons des relations avec des gens qui se trouvent à l'extérieur du milieu. Il faut toutefois considérer que le mode de construction des relations avec des personnes issues de la diversité culturelle peut être différent de celui que nous connaissons. Se présenter soi-même de manière honnête, en montrant son bagage et ses failles, est une bonne pratique pour amorcer une relation, comme le suggèrent Myriam Caron-Belzile et Natasha Kanapé-Fontaine. Se révéler permet de créer un lien de confiance, de sécurité. Il est essentiel d'être prêt·es à accepter que nous ferons des erreurs, et d'en prendre la responsabilité.

Si, pour les personnes autochtones, la qualité de la relation prime sur la qualité littéraire de l'objet-livre, nous gagnerions toutes à appliquer cette vision dans notre travail. Le soin, le care, doit rester au centre de la relation, tout au long du processus de création et d'édition, mais aussi après la parution du livre. Il y a des enjeux de réception critique qui sont particuliers aux livres d'auteurices racisées : les journalistes et les critiques peuvent parfois faire montre de biais stéréotypants face à ces œuvres. On peut donc porter une attention spéciale à la réception critique, et offrir un plus grand soutien à l'auteurice en cas de critique mal éclairée. Faire preuve de soin ne signifie toutefois pas chercher à reproduire un lien de type familial ; ce serait glisser vers une dynamique toxique. Le lien se

fonde sur le respect. En parallèle du soin, on peut travailler à favoriser une professionnalisation des rapports. La professionnalisation des artistes n'est pas incompatible avec une relation de confiance qui comporte des éléments de soin. Au contraire, cela permet une plus grande équité entre les parties. Les auteurices gagnent à développer des outils pour mieux comprendre leurs droits et gérer leur pratique artistique avec plus d'agentivité.

TOUTE UNE ARCHITECTURE À CHANGER

La Journée de réflexion pour la diversité culturelle en édition a permis de soulever de nombreux enjeux, mais tous sont connectés par les mêmes racines, portés par le même tronc, pour reprendre la métaphore de l'arbre d'oppression. Il y a toute une architecture à changer pour transformer le milieu en profondeur. Et cela peut commencer dans nos maisons : on interroge d'abord notre rôle dans une équipe, puis plus largement les pratiques de notre maison d'édition, et enfin le système qui entoure le milieu. En commençant à notre échelle, on peut espérer faire des changements qui nous mèneront vers des transformations profondes.

Références et ressources externes

AUTOUR DE LA LANGUE INCLUSIVE (suggestions d'Alexandra Dupuy)

Julie Abbou, *Tenir sa langue. Le langage, lieu de lutte féministe*, Les Pérégrines, 2022.

Binge Audio, *Écriture inclusive : pourquoi tant de haine ?*, balado disponible en ligne : binge.audio/podcast/parler-comme-jamais/ecriture-inclusive-pourquoi-tant-de-haine

Binge Audio, *Faut-il démasculiniser notre cerveau ?*, balado disponible en ligne : binge.audio/podcast/parler-comme-jamais/faut-il-demasculiniser-notre-cerveau

Marie-Philippe Drouin, *Des mots pour exister. Nommer les identités, les familles et les réalités LGBTQ+*, Coalition des familles LGBTQ+, 2022.

Alexandra Dupuy, Michaël Lessard, Suzanne Zaccour, *Grammaire pour un français inclusif*, Somme toute, 2023.

Les linguistes atterrées, *Le français va très bien, merci*, Gallimard, 2023.

AUTOUR DES LITTÉRATURES AUTOCHTONES (suggestions d'Arianne Des Rochers)

Leanne Betasamosake Simpson, *As We Have Always Done. Indigenous Freedom Through Radical Resistance*, University of Minnesota Press, 2020.

Gregory Younging, *Elements of Indigenous Style*, Brush Education, 2018.

AUTOUR DU TRAVAIL D'ÉDITION AVEC LES PERSONNES AUTOCHTONES (suggestions de Myriam Caron-Belzile)

Mikana, *Aide-mémoire sur la collaboration avec les créatrices et créateurs autochtones* : mikana.ca/wp-content/uploads/2024/10/Aide-Memoire_Mikana.pdf

Marie-Andrée Gill, *Laissez-nous raconter : l'histoire crochie*, épisode « Réconciliation », balado disponible en ligne : ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/7628/autochtones-traditions-communautés-langue-territoire

LES HERBES ROUGES

4067, boulevard Saint-Laurent
bureau 303B
Montréal (Québec)
H2W 1Y7
lesherbesrouges.com

Dessins :
Vincent Giard

Nous reconnaissons que nous sommes sur les territoires non cédés et traditionnellement partagés, entre autres, par les peuples Kanien'kehá:ka et Anishinaabeg, qui les nomment respectivement Tio'tia:ke et Mooniyaang.

Nous saluons le peuple Kanien'kehá:ka, qui continue à prendre soin de ce territoire pour les générations à venir.

Les Herbes rouges remercient le Conseil des arts du Canada, le Fonds du livre du Canada ainsi que la Société de développement des entreprises culturelles du Québec pour leur soutien financier.

Les Herbes rouges bénéficient également du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

La création de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du Conseil des arts du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada.  Québec   Conseil des arts du Canada  Canada Council for the Arts



© Éditions Les Herbes rouges 2025

ISBN : 978-2-89419-899-5

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada, 2025

